

<p align="center"><b>SE05 - Mémorial national sud-africain                      “The South Africa (Delville Wood) National Memorial”                      &amp; cimetière militaire du Commonwealth                      “Delville Wood Cemetery”</b></p>		
<p align="center"><b>Récapitulatif des attributs de l’élément constitutif</b></p>		
<p><b>Liste des attribut(s) majeur(s)</b></p>	<p>SE05 Mémorial national sud-africain “The South Africa (Delville Wood) National Memorial” &amp; cimetière militaire du Commonwealth “Delville Wood Cemetery”</p>	<p>- SE05-1 Mémorial national sud-africain “South Africa (Delville Wood) National Memorial”                      - SE05-2 Cimetière militaire du Commonwealth “Delville Wood Cemetery”</p>
<p><b>Eventuellement, liste de(s) attribut(s) secondaire(s)</b></p>	<p><b>Élément(s) constitutif(s)</b></p>	<p>- SE05-b1 le Mur du souvenir                      - SE05-b2 le musée sud-africain                      - SE05-b3 le bois Delville et l' « arbre survivant »</p>
	<p><b>Zone tampon</b></p>	<p>/</p>
	<p><b>Zone d’interprétation</b></p>	<p>- SE05-i1 Mémorial aux disparus néo-zélandais &amp; Caterpillar Valley Cemetery                      - SE05-i2 Mémorial néo-zélandais                      - SE05-i3 Mémorial terre-neuvien à Gueudecourt                      - SE05-i4 Longueval Road Cemetery                      - SE05-i5 London Cemetery &amp; Extension                      - SE05-i6 Thistle Dump Cemetery (High wood)                      - SE05-i7 A.I.F. Burial Ground - Flers                      - SE06-i1 Statue du Maréchal Foch                      - SE06-i2 Nécropole nationale française de</p>

		<p>Moislains et mémorial aux Charentais</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- SE06-i3 Château de Péronne</li><li>- SE06-i4 Nécropole nationale française de Villers-Carbonnel</li><li>- SE06-i5 Nécropole nationale française de Dompierre-Becquincourt</li><li>- SE06-i6 Vestiges du village de Faÿ</li><li>- SE06-i7 Bois Wallieux</li><li>- SE06-i8 Nécropole nationale française de Lihons</li><li>- SE06-i9 Monument aux morts de Proyart</li><li>- SE 07-i10 La Chapelette British and Indian Cemetery</li><li>- SE08-i1 Vestige d'un cimetière provisoire allemand</li><li>- SE08-i2 Nécropole allemande de Vermandovillers</li><li>- SE08-i3 Nécropole allemande de Proyart</li></ul>
--	--	---

## **ELEMENT CONSTITUTIF SE05**

### **ICONOGRAPHIE**



**SE05-1-001 Mémorial national sud-africain**  
**“The South Africa (Delville Wood) National Memorial”**  
© CD 80 – G. Yzèbe



**SE05-2-001 Cimetière militaire du Commonwealth “Delville Wood Cemetery”**

© CD 80 – G. Yzèbe

### **Brève description textuelle des limites de l'élément constitutif**

Le site se compose de deux attributs majeurs : le Mémorial national sud-africain et le Delville Wood Cemetery.

Les limites nord, est et ouest de l'élément constitutif correspondent à la limite du bois Delville, qui enserme le mémorial. Il est bordé à l'ouest par le village de Longueval et de chemins communaux ou de champs (paysage d'openfield) au nord et à l'est.

Au sud, la route communale reliant les villages de Longueval et de Ginchy traverse l'élément constitutif et sépare le mémorial du Delville Wood Cemetery. La co-visibilité entre les deux composants est totale. Le Delville Wood Cemetery est situé en vis-à-vis du mémorial. Il est entouré d'un paysage d'openfield à l'est, à l'ouest et au sud et est délimité par un muret de pierre.

### **1. Identification de l'élément constitutif**

#### **1.1 Liste des attributs majeurs de l'élément constitutif**

- SE05-1 Mémorial national sud-africain “ The South Africa (Delville Wood) National Memorial”
- SE05-2 Cimetière militaire du Commonwealth “Delville

	Wood Cemetery"		
<b>1.2 Coordonnées géographiques</b>			
<b>Coordonnées géographiques de l'élément constitutif</b>	50°01'32"N, 2°48'45"E		
	NO : 50°01'49.81" // 2°48'22.46"E		
	NE : 50°01'46.71"N // 2°49'01.67"E		
	SE : 50°01'23.67"N // 2°48'43.27"E		
	SO : 50°01'23.52"N // 2°48'49.01"E		
<b>Coordonnées géographiques des attributs majeurs</b>	- SE05-1: 50°01'36.06"N // 2°48'45.32"E - SE05-2: 50°01'27.43" N // 2°48'45.88" E		
<b>1.3 Commune(s) concernée(s)</b>	Longueval (490)		
<b>1.4 Nombre d'habitants permanents dans l'élément constitutif s'il y en a</b>	Non significatif		
<b>1.5 Superficie totale</b>	5,48 ha		
<b>1.6 Propriétaires concernés par attribut majeur</b>			
SE05-1 Mémorial national sud-africain " The South Africa (Delville Wood) National Memorial"	36 X	Propriétaire du terrain : Etat français- Ministère de la défense	Propriétaire du monument : Etat d'Afrique du Sud – concession à perpétuité
SE05-2 Cimetière militaire du Commonwealth "Delville Wood Cemetery"	7 ZD	Etat français- Ministère de la défense	
<b>1.7 Gestionnaires concernés</b>			
SE05-1 Mémorial national sud-africain " The South Africa (Delville Wood) National Memorial"	Gouvernement d' d'Afrique du Sud (décisionnaire), CWGC (agent officiel de gestion)		
SE05-2 Cimetière militaire du Commonwealth "Delville Wood Cemetery"	CWGC		
<b>2.1 Description de l'élément constitutif</b>			
<p>2.1a) Situé à l'est du village, le site « Longueval » s'inscrit dans un paysage rural parsemé de massifs forestiers. L'alignement du « mémorial national sud-africain » et du « Delville Wood Cemetery » et leur co-visibilité renforcent la symbolique du site et sa structuration spatiale. Dans le cimetière engazonné et bordé d'arbres, de forme pentagonale, reposent 5 493 combattants, dont les deux tiers sont inconnus. Parmi les identifiés figurent 151 Sud-Africains. Les stèles se répartissent symétriquement de part et d'autre d'un axe central. A son sommet se dresse la croix du sacrifice, en son centre la pierre du souvenir et à l'extrémité un pavillon. Face au cimetière, c'est par une large et longue allée engazonnée, bordée de chênes plantés avec des glands provenant d'Afrique du Sud en 1920, que l'on accède au Mémorial dessiné par sir Herbert Baker. Elevé en pierre de Portland et en silex, il porte des épitaphes en anglais et en afrikaner. Son dôme est surmonté d'une statue en bronze, œuvre d'A.Turner, qui représente Castor et Pollux symbolisant l'unité dans sa diversité, tenant un cheval, l'Union Sud-Africaine. Inauguré le 10 octobre 1926 par la veuve du Président Louis Botha (1862-1919), aujourd'hui,</p>			

un bois l'entoure comme avant-guerre. Recelant des vestiges du conflit, il participe pleinement à l'identité mémorielle du site, unique sur le front occidental, par sa symbolique, son architecture et sa scénographie.

2.2b) Le village de Longueval est occupé par les troupes allemandes fin août 1914 et devient un site clef de leur dispositif de défense. En 1916, au déclenchement de la Bataille de la Somme, Longueval est situé sur la deuxième ligne allemande. Les victoires alliées et la conquête des premières lignes allemandes début juillet, rapprochent progressivement le front de Longueval. La commune se trouve au cœur des combats à la mi-juillet. Le 14 juillet 1916, les troupes écossaises conquièrent le sud du village. Le nord, notamment le Bois Delville, est défendu très fermement par les Allemands et empêche toute progression alliée. Face aux pertes écossaises conséquentes, la 1<sup>ère</sup> brigade sud-africaine reçoit l'ordre de conquérir le bois Delville et de tenir la position: C'est le premier grand engagement militaire national sud-africain sur le front occidental. Les pertes sont très importantes dans les deux camps. Lorsque la brigade sud-africaine est relevée le 20 juillet, seuls 142 hommes répondent à l'appel. Ce mémorial rend non seulement hommage à ces soldats mais aussi aux travailleurs sud-africains noirs (25.000) venus soutenir l'effort de guerre en France, notamment au niveau logistique.

Dans les années 1920, le site est choisi pour honorer leur mémoire. Les Blancs sont inhumés à proximité du lieu où ils sont tombés, les Noirs sont inhumés plus loin. Au début des années 1920, l'Afrique du Sud érige son mémorial national dans le Bois Delville, grâce à des souscriptions publiques. Parallèlement on regroupe dans le cimetière plus de dix cimetières de la bataille de la Somme. Puis un musée de forme semi-circulaire s'inscrit dans la continuité du mémorial. Il abrite en son centre la croix du sacrifice et la stèle de Bieleza Mengoua, inhumé à Longueval le 6 juillet 2014. premier Sud-Africain issu du South African Native Labour Contingent mort pendant le conflit.

Le centenaire de la Première Guerre mondiale, est pour l'Afrique du Sud, l'occasion de se réapproprier le site. En 2016, un Mur du souvenir y est érigé, portant les noms de 14 000 Sud-Africains, morts en service pendant la Première Guerre mondiale. Une cérémonie est organisée chaque première quinzaine de juillet commémorant la bataille du bois Delville, en présence de nombreux représentants officiels, dont le Président sud-africain Jacob Zuma en 2016. Longueval occupe aussi une place importante dans la mémoire néo-zélandaise, non loin de-là s'élève un mémorial aux disparus néo-zélandais et l'on voit le « Caterpillar Valley Cemetery ».

## 2.2 Description des attributs secondaires dans l'élément constitutif

### - SE05-b1 le Mur du souvenir

À l'arrière du pavillon central, une allée dallée mène au musée. Elle est bordée de part et d'autre par le Mur du souvenir, sur lequel ont été gravés près de 14 000 patronymes de Sud-Africains qui ont participé à la Première Guerre mondiale. Il s'agit tant de combattants que de travailleurs, dont les noms sont classés par ordre alphabétique, pour éviter toute notion de classement et de différence, signifiant la mémoire apaisée et l'union de tous les Sud-Africains.

### - SE05-b2 le musée sud-africain

Le musée, qui s'inscrit dans la continuité du mémorial, est la réplique architecturale du Château de Bonne-Espérance situé au Cap, de forme pentagonale. Il abrite en son cœur la Croix du sacrifice et la stèle de Bieleza Mengoua, inhumé à Longueval le 6 juillet 2014. Il s'agit du premier Sud-Africain issu du South African Native Labour Contingent mort pendant le conflit.

Le musée est une réplique du fort du Cap, reprenant les codes de l'architecture défensive militaire coloniale et particulièrement la forme d'une citadelle. Il est composé de pierres claires. La croix du sacrifice – l'un des emblèmes des sites de mémoire du Commonwealth se situe dans la cour, au cœur du musée, qui l'enserme. Inauguré en 1986, le musée illustre la participation de l'Afrique du Sud aux conflits contemporains aux côtés des puissances occidentales. La scénographie a fait l'objet d'une refonte complète portée par l'État Sud-Africain à partir de 2014, pour correspondre aux évolutions sociétales et historiques du pays, y développer un discours historique objectif, porter hommage à tous les Sud-Africains et livrer un message de réconciliation.

**- SE05-b3 le bois Delville et l' « arbre survivant »**

Le Bois Delville contribue fortement à qualifier la dimension mémorielle du site et lui confère une haute qualité paysagère et environnementale. Sa structuration spatiale reprend le tracé du bois avant 1916. Il est maillé de grandes allées enherbées. L'État-Major de la 9<sup>th</sup> (Scottish) Division de l'armée britannique, les a rebaptisées de noms de rues de Londres, d'Édimbourg et du Cap. Ils sont toujours utilisés aujourd'hui et figurent sur des bornes de pierre. Entre les allées, le bois présente un relief accidenté (vestiges de la guerre, comme des trous d'obus ou des tranchées). Un charme, dit « l'arbre survivant », est situé au milieu du bois. Il est le seul arbre rescapé du conflit et de la bataille de la Somme à avoir subsisté.

Les trois attributs secondaires sont totalement associés au site, et particulièrement au mémorial national sud-africain ainsi qu'à la dimension immatérielle qui y est attachée (ils sont visités dans le cadre du tourisme de mémoire et sont intégrés aux commémorations).

**3. La participation de l'élément constitutif à la VUE (valeur universelle exceptionnelle)**

**3.1 Contribution individuelle de l'élément constitutif à la VUE de la série, raisons du choix de l'élément constitutif (application de la grille des qualités)**

**Lien de l'élément constitutif avec des éléments emblématiques de la Grande Guerre**

L'élément constitutif témoigne des combats extrêmement violents qui se sont tenus à Longueval et en particulier dans le bois Delville en juillet et en août 1916, faisant du village un site emblématique pour la nation sud-africaine et une représentation de la mort de masse à travers le cimetière.

**Type monumental**

L'architecte Sir Herbert Baker a conçu un mémorial monumental, majestueux et propice au recueillement, intégré à un environnement travaillé.

**Organisation spatiale exceptionnelle**

Le mémorial national sud-africain s'inscrit dans le bois Delville, en vis-à-vis du Delville Wood Cemetery. Ils obéissent tous deux à une mise en scène paysagère exceptionnelle, plaçant le mémorial et le cimetière qui

	<p>lui fait face au cœur du dispositif funéraire.</p> <p><b>Visualisation de la mort de masse</b></p> <p>Le « Delville Wood Cemetery » souligne la mort de masse engendrée par les combats à Longueval et alentours en juillet, août et septembre 1916, recelant 65 %, soit 3 593 stèles non identifiées. Le Mur du souvenir témoigne aussi le tribut important qu'a payé l'Afrique du Sud pendant la guerre.</p> <p><b>Inscription de l'élément constitutif dans un paysage mémoriel</b></p> <p>Longueval ayant fait l'objet de combats très violents lors de la 2<sup>e</sup> phase de la bataille de la Somme, le village abrite de nombreux sites ou lieux de mémoire (mémorial néo-zélandais et colonne néo-zélandaise, de multiples cimetières...) ayant une même unité chronologique, paysagère et spatiale.</p> <p><b>Éléments liés à une nationalité ou un peuple</b></p> <p>L'élément constitutif illustre la contribution du jeune État sud-africain à la Première Guerre mondiale, sur le front occidental. Ce mémorial a aussi été dédié à la mémoire de tous les Sud-Africains qui ont participé aux deux guerres mondiales et à la guerre de Corée.</p> <p><b>Éléments renvoyant au statut pendant la guerre</b></p> <p>L'élément constitutif témoigne de l'engagement diversifié, à la fois de combattants et de travailleurs venus au front.</p> <p><b>Commémorations et manifestations publiques</b></p> <p>L'élément constitutif fait régulièrement l'objet de commémorations, attirant plusieurs centaines de personnes. Elles sont généralement organisées au cours de la première quinzaine de juillet, pour commémorer la bataille de la Somme.</p> <p><b>Unicité et représentativité de l'événement</b></p> <p>L'élément constitutif, unique, comprend le seul mémorial national sud-africain du front occidental.</p>
<p><b>3.2 Authenticité et intégrité de l'élément constitutif</b></p>	<p>1) <b>Intégrité</b> : les attributs du site ont été construits entre les deux guerres, au cœur des vestiges naturels du conflit. Ils se présentent aujourd'hui sous leur forme initiale et bénéficient d'un environnement agraire totalement préservé.</p>

	<p>2) <b>Authenticité</b> : depuis sa construction, l'élément constitutif a été entretenu dans le respect des principes architecturaux et des composants initiaux. Un musée a été ajouté dans l'axe du mémorial national sud-africain, évoquant la participation des troupes de l'Afrique du sud aux grands conflits contemporains.</p>
<p><b>4. État de conservation de l'élément constitutif</b></p>	
<p><b>4.1 Niveau actuel de conservation</b></p>	<p>Les attributs majeurs du site sont dans un excellent état de conservation et sont entretenus tout au long de l'année : travaux d'entretien (taillage de la végétation..) et gros œuvre. Campagne de travaux sur le Mémorial sud-africain :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- rénovation de la statue de bronze de Castor et Pollux dominant le mémorial (2010)</li> <li>- évolution du discours muséographique, terminé en 2016</li> </ul> <p>- création d'un Mur du souvenir en 2016 où sont gravés les patronymes des Sud-Africains ayant participé au conflit (combattants et travailleurs).</p>
<p><b>4.2 Facteurs affectant de l'élément constitutif ou susceptible de l'affecter, pressions dues au développement</b></p>	<p>Il n'existe pas de menaces liées au développement de l'urbanisation. Le site s'inscrit dans un environnement qui a connu un faible développement de l'habitat depuis la reconstruction des années 1920-1930. Une vigilance est à observer pour préserver les abords du site.</p>
<p><b>4.3 Mesures envisagées pour la conservation de l'élément constitutif</b></p>	<p>L'élément constitutif bénéficie d'une inscription au titre des Monuments Historiques depuis 2016.</p>
<p><b>5. Bibliographie spécifique et documentation de référence concernant l'élément constitutif</b></p>	
<p><b>5.1. Bibliographie concernée par l'élément constitutif</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nigel Cave ; <i>Delville Wood</i> ; Battleground Europe ; 2003</li> <li>- Jeroen Gurst, Sir Edwin Landseer Lutyens ; <i>Cemeteries of the Great war by Sir Edwin Lutyens</i> ; Publishers ; 2010</li> <li>- Valmaï et Tonie Holt ; <i>Somme</i> ; Pen &amp; Sword Military, 2008</li> <li>- Guides Michelin des champs de bataille ; <i>Les batailles de la Somme 1914-1918</i>; 1920</li> <li>- Martin Middlebrook, Mary Middlebrook ; <i>The Middlebrook guide to the Somme battlefields</i> ; Pen &amp; Sword military ; 2007</li> </ul>

<b>5.2. Documentation de référence pour l'élément constitutif (exemples : archives, plans et programmes les concernant, etc.)</b>	Commonwealth War Graves Commission Archives départementales de la Somme Historial de la Grande Guerre Musée sud-africain de Longueval Delville Wood (site internet <a href="http://www.delvillewood.com">www.delvillewood.com</a> ) DMPA <a href="http://www.somme14-18.com">www.somme14-18.com</a>
---	---

## ZONE TAMPON

### Zone tampon pour l'élément constitutif SE05

#### Brève description textuelle des limites de la zone tampon

La zone tampon proposée s'étend sur un périmètre adapté d'environ 500 mètres de diamètre autour du site.

Au nord-ouest, le périmètre de la zone tampon reprend la limite du bois Delville. Au nord et à l'est, le périmètre est adapté et intègre en plus du bois Delville, les parcelles agricoles adjacentes. C'est aussi le cas au nord-ouest, la route départementale 197, constituant ainsi l'une des limites physiques de la zone tampon.

Au sud et à l'ouest, le périmètre est adapté en deçà des 500 mètres, afin de ne pas intégrer le bâti existant du village. Dans cet axe, le périmètre comprend aussi des parcelles agricoles adjacentes au bois ou au Delville Wood Cemetery. La route communale reliant Longueval et Ginchy traverse la zone tampon d'est en ouest et passe entre les deux attributs majeurs.

### 1. Identification de la zone tampon

<b>1.1 Liste des attributs secondaire de la zone tampon</b>	Aucun attribut secondaire n'est attaché à la zone tampon.
<b>1.2 Coordonnées géographiques</b>	
<b>De la zone tampon</b>	50°01'43.52"N // 2°48'13.73"E 50°01'57.41"N // 2°48'51.23"E 50°01'27.90"N / 2°49'25.70"E 50°01'08.84"N // 2°49'00.21"E
<b>Des attributs secondaires (de la zone tampon)</b>	Aucun attribut secondaire n'est attaché à la zone tampon.
<b>1.3 Communes concernées</b>	Longueval : N° INSEE 490 Ginchy : N°INSEE 378
<b>1.4 Nombre total d'habitants permanents dans la Zone Tampon</b>	Moins de 10 personnes.
<b>1.5 Superficie totale</b>	58,10 ha
<b>1.6 Propriétaires concernés</b>	L'ensemble des parcelles, privées et publiques, figurent en annexes.
<b>1.7 Gestionnaires concernés</b>	/

### 2. Description des attributs secondaires de la zone tampon

Aucun attribut secondaire n'est attaché à l'élément constitutif dans la zone tampon.

## **ZONE D'INTERPRÉTATION**

**Zone d'interprétation pour les éléments constitutifs SE05, SE06, SE07 et SE08**

### **1. Identification de la zone d'interprétation**

#### **1.1 Liste des attributs secondaire de la zone d'interprétation**

- SE05-i1 Mémorial aux disparus néo-zélandais & Caterpillar Valley Cemetery
- SE05-i2 New Zealand Battlefield Memorial
- SE05-i3 Mémorial terre-neuvien à Gueudecourt
- SE05-i4 Longueval Road Cemetery
- SE05-i5 London Cemetery & Extension
- SE05-i6 Thistle Dump Cemetery (High wood)
- SE05-i7 A.I.F. Burial Ground - Flers
- SE06-i1 Statue du Maréchal Foch
- SE06-i2 Nécropole nationale française de Moislains et mémorial aux Charentais
- SE06-i3 Château de Péronne
- SE06-i4 Nécropole nationale française de Villers-Carbonnel
- SE06-i5 Nécropole nationale française de Dompierre-Becquincourt
- SE06-i6 Vestiges du village de Faÿ
- SE06-i7 Bois Wallieux
- SE06-i8 Nécropole nationale française de Lihons

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SE06-i9 Monument aux morts de Proyart</li> <li>- SE 07-i10 La Chapelette British and Indian Cemetery</li> <li>- SE08-i1 Vestige d'un cimetière provisoire allemand</li> <li>- SE08-i2 Nécropole allemande de Vermandovillers</li> <li>- SE08-i3 Nécropole allemande de Proyart</li> </ul>
<p><b>1.2 Coordonnées géographiques</b></p>	
<p><b>Des attributs secondaires (de la zone d'interprétation)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SE05-i1 Mémorial aux disparus néo-zélandais &amp; Caterpillar Valley Cemetery 50°02'56.78"N // 2°79'17.84"E</li> <li>- SE05-i2 New Zealand Battlefield Memorial 50°03'95.39" // 2°80'15.24"</li> <li>- SE05-i3 Mémorial terre-neuvien à Gueudecourt 50°06'50.63" N // 2°85'38.39"</li> <li>- SE05-i4 Longueval Road Cemetery 50°01'92.49"N // 2°79'91.06"E</li> <li>- SE05-i5 London Cemetery &amp; Extension 50°03'81.88"N // 2°78'12.45"E</li> <li>- SE05-i6 Thistle Dump Cemetery (High wood) 50°03'13.28"N // 2°76'74.78"E</li> <li>- SE05-i7 A.I.F. Burial Ground – Flers 50°66'01.71"N // 2)83'05.77"E</li> <li>- SE06-i1 Statue du Maréchal Foch 49°98'39.33"N // 2)91'55.26"E</li> <li>- SE06-i2 Nécropole nationale française de Moislains et mémorial aux Charentais 50°00'17.24"N // 2°96'15.17"E</li> </ul>

	<p>- SE06-i3 Château de Péronne 49°92'91.68"N // 2°93'15.49"E</p> <p>- SE06-i4 Nécropole nationale française de Villers-Carbonnel 49°87'66.54" // 2°89'31.98"E</p> <p>- SE06-i5 Nécropole nationale française de Dompierre-Becquincourt 49°90'45.57"N // 2°80.08.09"E</p> <p>- SE06-i6 Vestiges du village de Faÿ 49°88'66.74"N // 2°80'38.36"E</p> <p>- SE06-i7 Bois Wallieux 49°86'78.22"N // 2°79'13.94"E</p> <p>- SE06-i8 Nécropole nationale française de Lihons 49°82'88.88"N // 2°74'86.35"E</p> <p>- SE06-i9 Monument aux morts de Proyart 49°88'87.33"N // 2°70'45.31"E</p> <p>- SE 07-i10 La Chapelette British and Indian Cemetery 49°90'56.20"N // 2°93'03.82"E</p> <p>- SE08-i1 Vestige d'un cimetière provisoire allemand 49°91'22.60"N // 2°86'71.41"E</p> <p>- SE08-i2 Nécropole allemande de Vermandovillers 49°85'62.54"N // 2°78'26.75"E</p> <p>- SE08-i3 Nécropole allemande de Proyart 49°89'32.02"N // 2°71'18.64"E</p>
<p><b>1.3 Communes concernées</b></p>	<p>La zone d'interprétation comprend 86 communes : Ablaincourt-Pressoir Aizecourt-le-Bas</p>

	Aizecourt-le-Haut Allaines Assevillers Barleux Belloy-en-Santerre Bernes Berny-en-Santerre Biaches Bouchavesnes-Bergen Bouvincourt-en-Vermandois Brie Buire-Courcelles Bussu Cartigny Chaulnes Chuignes Cléry-sur-Somme Combles Devise Doingt-Flamicourt Dompierre-Becquicourt Driencourt Epehy Equancourt Estrées-Déniécourt Estrées-Mons Eterpigny Etricourt-Manancourt Faÿ Feuillères Fins Flaucourt Flers Fontaine-lès-Cappy Foucaucourt-en-Santerre Framerville-Rainecourt Fresnes-Mazancourt Ginchy Gueudecourt Guillemont Guyencourt-Saulcourt Hancourt Hardecourt-aux-Bois Hem-Monacu Herleville Hervilly-Montigny Hesbécourt Herbécourt Heudicourt Hyencourt-le-Grand Le Ronssoy
--	---

	<p>Lesboeufs                  Liéramont                  Lihons                  Longavesnes                  Longueval                  Marchélepot                  Marquaix-Hamelet                  Maurepas                  Mesnil-Bruntel                  Mesnil-en-Arrouaise                  Moislains                  Misery                  Nurlu                  Omiécourt                  Péronne                  Pertain                  Poeuilly                  Proyart                  Punchy                  Puzeaux                  Rancourt                  Roisel                  Saily-Saillisel                  Sorel-le-Grand                  Soyécourt                  Templeux-la-Fosse                  Templeux-le-Guérard                  Tincourt-Boucly                  Vauvillers                  Vermandovillers                  Villers-Carbonnel                  Villers-Faucon                  Vraignes-en-Vermandois</p>
<b>1.4 Nombre total d'habitants permanents dans la zone d'interprétation</b>	36 474 hab
<b>1.5 Superficie totale</b>	62 530 ha
<b>1.6 Propriétaires concernés</b>	
<p>Propriétaire public                  (des attributs secondaires)</p>	<p>- SE05-i1 Mémorial aux disparus néo-zélandais                  &amp;Caterpillar Valley Cemetery</p> <p>Parcelle : 8 ZH</p> <p>Ministère de la Défense</p> <p>- SE05-i2 New Zealand Battlefield Memorial</p> <p>Parcelle : 19 ZB</p> <p>Ministère de la Défense</p>

	<p>- SE05-i3 Mémorial terre-neuvien à Gueudecourt</p> <p>Parcelle : 35 ZD (Gueudecourt)</p> <p>Ministère de la Défense</p> <p>- SE05-i4 Longueval Road Cemetery</p> <p>Parcelle : 11 ZE (Longueval)</p> <p>Ministère de la Défense</p> <p>- SE05-i5 London Cemetery &amp; Extension</p> <p>Parcelle : 7 ZK</p> <p>Ministère de la Défense</p> <p>- SE05-i6 Thistle Dump Cemetery (High wood)</p> <p>Parcelle : 52 ZI</p> <p>Ministère de la Défense</p> <p>- SE05-i7 A.I.F. Burial Ground - Flers</p> <p>Parcelle : 18 ZE (Flers)</p> <p>Ministère de la Défense</p> <p>- SE06-i1 Statue du Maréchal Foch</p> <p>Parcelle : 230 OB (Bouchavesnes-Bergen)</p> <p>Ministère de la Défense</p> <p>- SE06-i2 Nécropole nationale française de Moislains et mémorial aux Charentais</p> <p>Parcelle : 4 OX (Moislains)</p> <p>- SE06-i3 Château de Péronne</p> <p>Parcelles : 45 AK (Péronne)</p> <p>Conseil départemental de la Somme</p> <p>- SE06-i4 Nécropole nationale française de Villers-Carbonnel</p> <p>Parcelle : 24 ZC (Villers-Carbonnel)</p>
--	---

	<p>Ministère de la Défense</p> <p>- SE06-i5 Nécropole nationale française de Dompierre-Becquincourt</p> <p>Parcelle : 27 ZM (Dompierre-Becquincourt)</p> <p>Ministère de la Défense</p> <p>- SE06-i6 Vestiges du village de Faÿ</p> <p>Parcelle : 21 ZC</p> <p>Conseil départemental de la Somme</p> <p>- SE06-i7 Bois Wallieux</p> <p>Parcelle : 57 ZH</p> <p>Conseil départemental de la Somme</p> <p>- SE06-i8 Nécropole nationale française de Lihons</p> <p>Parcelle : 68 ZK</p> <p>Ministère de la Défense</p> <p>- SE06-i9 Monument aux morts de Proyard</p> <p>Parcelle : 148 OB</p> <p>Commune de Proyard</p> <p>- SE 07-i10 La Chapelette British and Indian Cemetery</p> <p>Parcelle : 26 ZC</p> <p>Ministère de la Défense</p> <p>- SE08-i2 Nécropole allemande de Vermandovillers</p> <p>Parcelle : 10 ZH</p> <p>Ministère de la Défense</p> <p>- SE08-i3 Nécropole allemande de Proyard</p> <p>Parcelle : 7 ZH // 8 ZH</p> <p>Ministère de la Défense</p>
<p>Propriétaire privé (des attributs secondaires)</p>	<p>- SE08-i1 Vestige d'un cimetière provisoire</p>

	allemand
<b>1.7 Gestionnaires concernés</b>	<p>- SE05-i1 Mémorial aux disparus néo-zélandais &amp; Caterpillar Valley Cemetery</p> <p>Commonwealth War Graves Commission</p> <p>- SE05-i2 New Zealand Battlefield Memorial</p> <p>Etat néo-zélandais</p> <p>- SE05-i3 Mémorial terre-neuvien à Gueudecourt</p> <p>Etat canadien</p> <p>- SE05-i4 Longueval Road Cemetery</p> <p>Commonwealth War Graves Commission</p> <p>- SE05-i5 London Cemetery &amp; Extension</p> <p>Commonwealth War Graves Commission</p> <p>- SE05-i6 Thistle Dump Cemetery (High wood)</p> <p>Commonwealth War Graves Commission</p> <p>- SE05-i7 A.I.F. Burial Ground - Flers</p> <p>Commonwealth War Graves Commission</p> <p>- SE06-i1 Statue du Maréchal Foch</p> <p>Commune de Bouchavesnes-Bergen</p> <p>- SE06-i2 Nécropole nationale française de Moislains et mémorial aux Charentais</p> <p>Ministère de la Défense</p> <p>- SE06-i3 Château de Péronne</p> <p>Conseil départemental de la Somme</p> <p>- SE06-i4 Nécropole nationale française de Villers-Carbonnel</p> <p>Ministère de la Défense</p> <p>- SE06-i5 Nécropole nationale française de Dompierre-Becquincourt</p>

	<p>Ministère de la Défense</p> <p>- SE06-i6 Vestiges du village de Fay</p> <p>Conseil départemental de la Somme</p> <p>- SE06-i7 Bois Wallieux</p> <p>Conseil départemental de la Somme</p> <p>- SE06-i8 Nécropole nationale française de Lihons</p> <p>Ministère de la Défense</p> <p>- SE06-i9 Monument aux morts de Proyard</p> <p>Commune de Proyard</p> <p>- SE 07-i10 La Chapelette British and Indian Cemetery</p> <p>Commonwealth War Graves Commission</p> <p>- SE08-i1 Vestige d'un cimetière provisoire allemand</p> <p>Gestion privée</p> <p>- SE08-i2 Nécropole allemande de Vermandovillers</p> <p>VDK-SESMA</p> <p>- SE08-i3 Nécropole allemande de Proyard</p> <p>VDK-SESMA</p>
--	---

## 2. Description des attributs secondaires de la zone d'interprétation

### - SE05-i1 Mémorial aux disparus néo-zélandais & Caterpillar Valley Cemetery

Le cimetière comprend un mémorial dédié aux disparus néo-zélandais tombés pendant la bataille de la Somme. 1 200 noms de combattants de cette nation ne disposant pas de sépultures connues y sont inscrits. Le cimetière a été érigé par Sir Herbert Baker et recèle les corps de 5 569 combattants du Commonwealth, dont 3 796 ne sont pas identifiés. Une centaine de Néo-Zélandais y sont inhumés. Le 6 novembre 2004, le corps d'un combattant anonyme néo-zélandais y est exhumé, pour devenir le soldat inconnu néo-zélandais, enterré à Wellington, devant le National War Memorial.

### - SE05-i2 New Zealand Battlefield Memorial

Pendant la bataille de la Somme, l'empire britannique fait progressivement appel aux dominions, face à l'enlisement de l'offensive qui menace. La New Zealand Division est rapatriée dans la Somme et

s'entraîne à Abbeville, avant de gagner les premières lignes pour y connaître son premier grand engagement sur le front occidental.

Le 14 septembre, la Division est positionnée à l'ouest du village de Longueval. Le 15 septembre 1916 à 6h20, l'attaque est lancée. Elle s'inscrit dans la grande bataille de Flers - Courcellette, organisée par l'armée britannique. Une nouvelle arme apparaît pour la première fois à cette occasion : le char. Les combattants néo-zélandais avancent rapidement, atteignent leurs objectifs et participent à reprendre le village de Flers. Cependant, le contexte – un sol complètement détruit, bombardé, des conditions météorologiques difficiles – une succession de pluies torrentielles, rendent l'engagement difficile et aboutit, comme pour l'ensemble des troupes engagées dans la bataille, à des pertes humaines considérables : 2 000 tués, 5 000 blessés... en seulement trois semaines.

C'est dans la Somme que la majorité des Néo-Zélandais ont été tués ou blessés pendant la Première Guerre mondiale. Et c'est là que la Nouvelle-Zélande a connu ses pires journées de l'histoire militaire en termes de pertes humaines. Quelques 15 000 Néo-Zélandais ont pris part à la bataille de la Somme à l'automne 1916. Pendant les 23 jours où la division néo-zélandaise était présente dans le secteur, 2 111 sont tombés et 5 845 ont été blessés.

Ce fut la première campagne majeure sur le front occidental de la New Zealand Division, qui faisait partie du 15e Corps de la IVe Armée britannique.

Le New Zealand Battlefield Memorial est inauguré à Longueval en 1922 par le président du Conseil législatif néo-zélandais, Francis Bell. Sa forme se rapproche de celle d'un obélisque. Il est situé à l'emplacement du point de départ de la division néo-zélandaise pour la prise de Flers. Sur ce monument très sobre, décorée en haut et en bas d'une couronne de fleurs sculptée, est gravée cette inscription : "In honour of the men of the New-Zealand - First Battle of the Somme 1916". Sur les côtés du monument sont gravés les noms des batailles auxquelles les soldats ont pris part.

#### **- SE05-i3 Mémorial terre-neuvien à Gueudecourt**

Le gouvernement de Terre-Neuve a érigé ce Mémorial après la guerre, à l'emplacement d'un ancien champ de bataille. Une portion de tranchée est encore présente. Le lieu correspond à l'endroit que les Terre-Neuviens arrachèrent aux Allemands en octobre 1916 - une de leurs places d'armes appelée la tranchée « Rainbow ».

#### **- SE05-i4 Longueval Road Cemetery**

Longueval Road Cemetery est un cimetière réalisé pendant la guerre, dès septembre 1915. Il fut utilisé jusqu'en janvier 1917, puis de nouveau entre août et septembre 1918. Après l'Armistice, notamment en 1923-1924, le cimetière définitif, conçu par A.J.S. Hutton, a abrité des tombes issues du champ de bataille environnant. Il honore aujourd'hui 222 combattants, dont 48 ne sont pas identifiés, ainsi qu'un Allemand.

#### **- SE05-i5 London Cemetery & Extension**

Le secteur "High Wood" a été un lieu de durs combats pendant la bataille de la Somme, qu'a conquis

la 47e Division (Londres) le 15 septembre 1916. Les 18 et 21 septembre, 47 combattants de la Division ont commencé à aménager le cimetière. Il a été agrandi, notamment après 1918, par l'architecte Sir Baker. L'implantation du cimetière d'origine a été maintenue, bien que le site ait été entièrement remanié après la Seconde Guerre mondiale par Austin Blomfield. C'est le plus grand cimetière du Commonwealth, qui contient 3 873 corps de combattants, dont 3 114 ne sont pas identifiés.

**- SE05-i6 Thistle Dump Cemetery (High wood)**

Le cimetière a été commencé en août 1916 et utilisé comme un cimetière de première ligne jusqu'en février 1917. 56 tombes des champs de bataille de Somme ont été ajoutées après l'armistice. 196 combattants du Commonwealth de la Première Guerre mondiale y sont commémorés ou enterrés dont 59 ne sont pas identifiés. Le cimetière contient également sept tombes de guerre allemandes.

**- SE05-i7 A.I.F. Burial Ground - Flers**

Flers a été capturé le 15 septembre 1916, lors de la bataille de Flers-Courcelette, où sont apparus les premiers chars d'assaut. Des unités médicales australiennes ont commencé à aménager le cimetière, en novembre 1916-février 1917. Il a été très considérablement agrandi après l'armistice. 3 475 combattants du Commonwealth y sont enterrés dont 2 263 des sépultures ne sont pas identifiées. Le cimetière contient également 170 tombes de guerre françaises et 3 allemandes. Il a été conçu par Sir Herbert Baker.

**- SE06-i1 Statue du Maréchal Foch**

Foch est le chef de l'armée française, responsable des opérations militaires françaises de la bataille de la Somme, en 1916. Suite à la décision des armées alliées de disposer d'un commandement unique à Doullens, Foch devient chef des armées alliées en 1918. La statue en pied, est l'œuvre du sculpteur Firmin-Marcelin Michelet.

**- SE06-i2 Nécropole nationale française de Moislains et mémorial aux Charentais**

En 1914, les combats très violents opposèrent les troupes allemandes aux troupes Françaises, notamment Charentaises, qui y payèrent un très lourd tribut. Un mémorial est édifié en leur mémoire dans la nécropole.

**- SE06-i3 Château de Péronne**

Le Château de Péronne est médiéval. Pendant le conflit, il est occupé par les troupes allemandes, jusque 1917 et sert par exemple de casernement. La ville de Péronne sont de nouveaux occupés au printemps et à l'été 1918. 70 ans après le conflit, le Conseil départemental de la Somme décide de créer un musée d'histoire culturelle comparée sur la Première Guerre mondiale : l'Historial de la Grande Guerre.

**- SE06-i4 Nécropole nationale française de Villers-Carbonnel**

La nécropole a été édifiée après la guerre et comprend aujourd'hui les corps de 2 285 combattants.

Le monument aux morts du village se trouve aussi dans ce cimetière.

**- SE06-i5 Nécropole nationale française de Dompierre-Becquincourt**

La nécropole a été constituée après la guerre et comprend les corps de 7 032 corps de combattants, dont 1 671 en ossuaires. Elle abrite aussi un monument offert par des Italiens habitants le secteur.

**- SE06-i6 Vestiges du village de Faÿ**

Le village de Faÿ s'est retrouvé au cœur des combats, notamment en 1915 et 1916. Il a subi des combats extrêmement violents au début de la bataille de la Somme et a été complètement détruit. Après la guerre, le village a été reconstruit, mais non pas à flanc de coteau - l'implantation initiale du village, mais sur le plateau, quelques centaines de mètres plus loin. Les vestiges de l'église et de bâtiments originaux sont toujours visibles et ont été aménagés, pour être accessibles au public.

**- SE06-i7 Bois Wallieux**

Le bois Wallieux se situe à Soyécourt. Il abrite les vestiges du front, conquis notamment par les troupes françaises au début de la bataille de la Somme, en juillet 1916. Des trous d'obus et des tranchées y sont encore visibles. Une œuvre commandée à l'artiste Ernest Pignon-Ernest y est installée en 1998, symbolisant la destruction de la nature par la guerre, en prenant la forme de troncs d'arbres coupés, étêtés, morts.

**- SE06-i8 Nécropole nationale française de Lihons**

La nécropole de Lihons a été érigée à l'emplacement d'un petit cimetière militaire français aménagé à partir de 1915. Après l'armistice, les tombes d'autres cimetières de la guerre situées à proximité y sont rapatriées. 6 581 combattants y sont inhumés, dont vraisemblablement le poète volontaire américain, Alain Seeger, auteur du poème prémonitoire "J'ai un rendez-vous avec la mort".

**- SE06-i9 Monument aux morts de Proyart**

Le monument aux morts est le plus grand modèle existant, proposé par le catalogue des marbreries Gourdon. Il a été offert par un mécène, pour honorer la mémoire des combattants du village de Proyart. Réalisé en pierre, il obéit à une mise en scène paysagère remarquable qui le met en valeur. Il prend la forme d'un arc de triomphe, sur lequel sont apposées des plaques de bronze sculptées. Une statue de poilu le domine en son centre. Il fait face au château, lui aussi devancé d'un parterre enherbé.

**- SE 07-i10 La Chapelette British and Indian Cemetery**

Un premier cimetière a été créé par les troupes britanniques entre avril et juillet 1917 à La Chapelette. Au printemps de 1918, les Allemands y ont inhumés onze. Trois tombes italiennes ont été enlevées après le conflit. Aujourd'hui, 577 combattants du Commonwealth y sont inhumés, dont 6 ne sont pas identifiés.

**- SE08-i1 Vestige d'un cimetière provisoire allemand**

L'armée allemande contrôle la partie est du département de la Somme dès 1914. Après que le front

se stabilise pendant l'épisode de la "Course à la mer", les Allemands songent à enterrer leurs combattants décédés. Un cimetière provisoire est ainsi créé à Flaucourt. Après la guerre, les corps qui y ont été inhumés sont déplacés dans un autre cimetière. Il subsiste un pan du mur du premier cimetière, en brique, portant une inscription. Il est protégé au titre des Monuments Historiques (1999).

**- SE08-i2 Nécropole allemande de Vermandovillers**

Le secteur de Vermandovillers a subi de durs combats en 1916 et 1918. La nécropole a été édifée par la France en 1920 et contient 22 632 corps. 13.200 reposent dans des ossuaires. 9 455 soldats bénéficient d'une sépulture individuelle, dont 379 ne sont pas identifiés. C'est le plus grand cimetière militaire allemand du département de la Somme pour la Première Guerre mondiale.

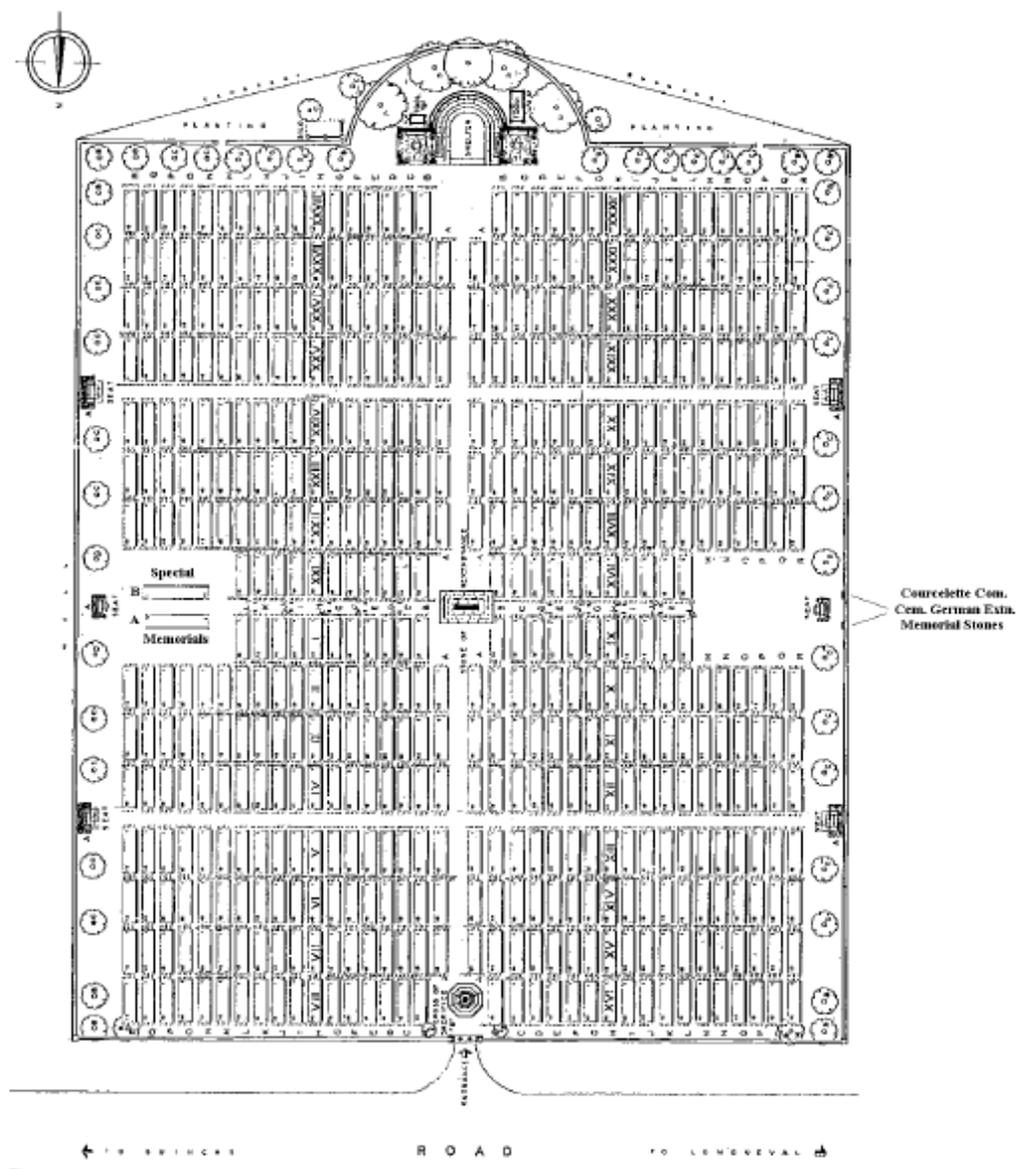
**- SE08-i3 Nécropole allemande de Proyart**

Le cimetière militaire allemand de Proyart a été édifé par les Allemands en avril 1918, pendant la Bataille de l'Empereur. Après la guerre, l'Etat français y a aussi regroupé des corps de combattants issus de différents endroits. La plupart sont morts pendant les combats en 1918, bien que beaucoup étaient déjà tombés pendant la bataille de la Somme. Aujourd'hui, le cimetière honore la mémoire de 4 643 combattants.

## **ESPACE ANNEXES**

### **Liste des documents cités dans la fiche et absolument pertinents :**

- Plan du Cimetière militaire du Commonwealth "Delville Wood Cemetery" (SE05-2)



## Delville Wood Cemetery, Longueval

### Liste des parcelles de la zone tampon :

Propriétés publiques :  
Commune de Ginchy :

N° parcelle	Nom du propriétaire
ZA0018	COMMUNE DE GINCHY
ZA0027	COMMUNE DE GINCHY
ZA0030	COMMUNE DE GINCHY

Commune de Longueval :

N° parcelle	Nom du propriétaire
X0036	GOUVERNEMENT D AFRIQUE DU SUD
X0037	GOUVERNEMENT D AFRIQUE DU SUD
X0040	COMMUNE DE LONGUEVAL
ZD0007	ETAT MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS
ZD0008	COMMUNE DE LONGUEVAL
ZD0010	COMMUNE DE LONGUEVAL

Propriétés privées (en respect de la loi française, les noms et les coordonnées des propriétaires ne peuvent être communiqués) :

Commune de Ginchy :

N° de parcelles :

ZA0026  
ZA0028  
ZA0029  
ZA0032  
ZA0033  
ZA0038  
ZA0039

Commune de Longueval :

N° de parcelles :

B0014	B0268	X0048
B0023	B0269	X0131
B0050	B0350	ZD0006
B0051	B0351	ZD0009
B0053	B0354	ZD0011
B0057	B0355	ZD0012
B0062	B0356	ZD0014
B0064	B0362	ZD0015
B0233	B0363	
B0258	B0372	
B0259	X0045	

**PHOTOGRAPHIES DES ATTRIBUTS SECONDAIRES de la ZONE CŒUR**



**SE05-b1 Le Mur du souvenir situé derrière le mémorial, le jour de son inauguration, le 12 juillet 2016**  
© CD 80 – P. Sergeant



**SE05-b2 Le musée sud-africain** © CD 80 – G. Yzèbe



**SE05-b3 Le bois Delville** © CD 80 – P. Sergeant



**SE05-b3 L' « arbre survivant »** © CD 80 – G. Yzèbe